LA LISTE NOIRE DES SITES D'ARNAQUES DE L'ADC FRANCE (+ DE 7000 SITES AU 26.07.2026)

Categories: À la une !, Actualités ADC FRANCE, Cryptomonnaies, Placement, épargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

> ***Nous travaillons activement sur les sites proposant d'investir dans tous les domaines afin d'examiner les propositions.***

Vous allez retrouver plus de **7000 sites** qui nous ont posé problème ! Nous travaillons activement sur les placements atypiques depuis mars 2015. Dans ce cadre, notre association a effectué de nombreuses recherches portant sur les arnaques aux placements sur internet depuis 2017 pour découvrir la réalité des propositions mirifiques qui sont envoyées aux consommateurs.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous nos conseils pour éviter de se faire escroquer :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Nous continuons des investigations sur de nombreux autres sites qui seront ou non ajoutés selon les

résultats que nous aurons. Le fichier sera enrichi au fur et à mesure de l'évolution du dossier. Nous utilisons des liens raccourcis. Cela ne change rien pour l'accès à l'article.

Nancy, le 26.07.2026 :

Nous avons dépassé le chiffre de 7000 sites enquêtés !!!

Nous avons ajouté plus de 1200 sites frauduleux en un an !

Nous publions la liste actualisée de notre liste noire qui va vous permettre de découvrir l'ampleur de nos recherches. Nous avons ajouté plus de 300 sites en 2 mois ! La date de de première mise en ligne de l'enquête est ajoutée depuis 5 ans. Cela peut servir...et notamment dans les actions civiles contre les banques...

La liste noire en format PDF (attention elle fait 230 pages...)

La liste noire des sites d'arnaques de l'ADC France (+ de 7000 sites au 26.07.2026)

Il peut arriver que le lien choisi ne s'ouvre pas. Sélectionnez le lien raccourci avec la souris. Puis faites clic droit puis ouvrir le lien.

Nous la publions également en format Libre office :

La liste noire des sites d'arnaques de l'ADC France (+ de 7000 sites au 26.07.2026)

Chaque site cité a un lien qui mène directement à la page où il est mentionné.

Il est à noter que nous publions les sites en Français. Nous avons trouvé au hasard de nos recherches une multitude en anglais, d'autres en arabe, en polonais, en hongrois, en slovaque, en japonnais, en russe... Il s'agit bien d'une gigantesque arnaque internationale.

Nous avons intégré également les sites concernés par les arnaques sur whatapp organisées par des réseaux chinois.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens

Si vous avez effectué un investissement sur ces sites, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous indiquer le nom du site et nous joindre dans votre mail les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez aussi agir contre ces escrocs ! Devenez enquêteur de l'ADC FRANCE !

https://adcfrance.fr/non-classe/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle. Il est demandé une participation aux frais de l'action de 80 € soit un total de 130 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.